



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 371

26 avril 2013

Projet de modification
à l'aide sociale

Un entêtement incompréhensible

Le 9 avril dernier, à la veille d'une conférence de presse du Collectif (voir le communiqué à la page 5), la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais, a convoqué les représentantEs des médias pour faire le point sur son controversé projet de modification au règlement d'aide sociale.

Une ministre isolée

Lors de son point de presse, la ministre a de nouveau affirmé que personne n'allait passer entre les mailles du filet et que son projet visait non pas à faire des économies, mais à améliorer les conditions de vie des personnes assistées sociales ayant des contraintes temporaires à l'emploi. De telles affirmations, qui commencent à ressembler plus à des incantations qu'à autre chose, n'arrivent toutefois pas à convaincre grand-monde, surtout pas les tenantEs de la justice sociale.

Que ce soit la Protectrice du citoyen, la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, les directeurs régionaux de la santé publique du Québec, les partis d'opposition, les mouvements sociaux ou

(suite en page 2...)

Manifestation du 27 avril

Appel à un grand contingent unitaire



Demain, 27 avril, aura lieu à Montréal une importante manifestation à l'occasion de la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. Ce rassemblement monstre vise à dénoncer le saccage de l'assurance-chômage.

Cependant, il est impératif de faire de même à propos des coupes à l'aide sociale prévues par la ministre Agnès Maltais. Il est impératif de lier ces deux combats.

Les deux réformes s'inscrivent dans un discours de coupes obligées par le « nécessaire » retour à l'équilibre budgétaire. Elles subordonnent le droit à l'aide sociale et au chômage à l'acceptation d'un emploi et vont directement à l'encontre du droit de choisir librement son travail.

Voilà pourquoi de nombreuses organisations sociales, dont le Collectif, marcheront dans un contingent unitaire lors de la manifestation du 27 avril.

Disons non à ces coupures qui appauvriront, une fois de plus, les plus pauvres et les travailleurs et travailleuses déjà précaires!

Disons non à l'austérité budgétaire et refusons que le déficit zéro se fasse au détriment de nos programmes sociaux!

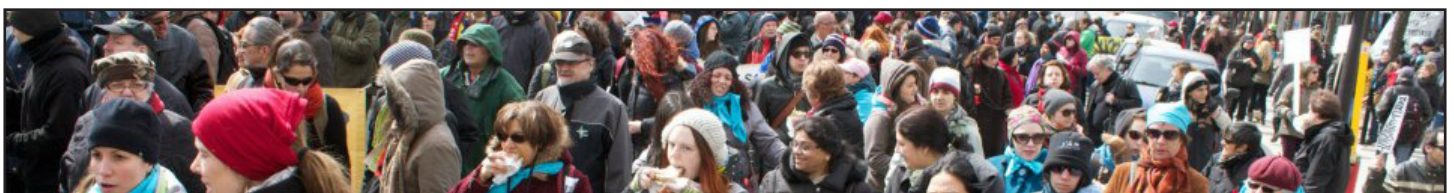
Rejoignez le contingent unitaire!

Samedi 27 avril, 12 h

**Rendez-vous sous la bannière
Assurance-chômage, aide sociale.
Deux réformes, une même logique :
le cheap labour!**

**Place du Canada, au coin des rues Peel
et de la Gauchetière**

Le contingent féministe appelé par la Fédération des femmes du Québec (FFQ) sous sa bannière marchera dans le contingent unitaire (www.ffq.qc.ca/2013/04/appel-a-joindre-un-contingent-feministe-dans-la/), ainsi que celui appelé par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) (www.facebook.com/events/378441682271850/).



Sommaire

Un entêtement incompréhensible... page 2

Tournée SCANDALE : Des pas de plus dans la lutte à la pauvreté... pages 3 et 4

La lutte à l'insécurité alimentaire... page 4

Communiqué : Un appauvrissement certain et impossible à accepter... page 5

(...suite de la page 1) encore les syndicats, toutes ont critiqué au cours des dernières semaines le bien-fondé et la pertinence de couper l'allocation de 129 \$ aux familles biparentales responsables d'un enfant de moins de cinq ans et de repousser l'admissibilité à cette même allocation de 55 à 58 ans. À vrai dire, à part les députéEs de son parti, et quelques chroniqueurEs bien campéEs à droite, rares sont ceux et celles qui défendent le projet de la ministre.

Calmer le jeu

Pour calmer le jeu, la ministre a annoncé, avant même la fin de ses « consultations », de légers aménagements aux modifications à l'aide sociale qu'elle propose. Le moins anecdotique de ces aménagements concerne les familles. Celles-ci auront jusqu'au 30 septembre (et non jusqu'au 1^{er} juin, comme prévu initialement) pour s'inscrire à une mesure d'emploi. Dans l'intervalle, elles pourront conserver leurs 129 \$ d'allocation.

Mais ce n'est pas tout. La ministre a également annoncé une « bonification progressive et importante » des prestations pour les personnes assistées sociales vivant seules. De combien de dollars sera-t-elle? Mme Maltais n'a pas voulu le dire. Bref, on a eu le droit à une annonce comme quoi il y aura ultérieurement... une annonce! Pour plusieurs, ce point de presse n'aura été qu'une grossière manœuvre de diversion.



Dépôt de la pétition

Il n'y a pas que des organisations de défense collective des droits et des institutions publiques et parapubliques qui s'inquiètent des effets néfastes qu'auront les coupes sur la santé et la dignité des personnes assistées sociales.

Une pétition demandant l'abandon des coupes, qui a été déposée le 18 avril à l'Assemblée nationale, a récolté près de 16 000 signatures en 45 jours. De plus, dans le cadre d'une action du Collectif, plus de 400 personnes ont envoyé à l'ensemble des 125 députéEs du Québec un courriel les exhortant, premièrement, à reconnaître que le meilleur moyen de renforcer l'« incitation au travail » est d'améliorer le revenu des personnes assistées sociales et, deuxièmement, à s'engager à faire tout ce qui est en leur pouvoir afin que le gouvernement

abandonne son projet de modification au règlement d'aide sociale.

À quoi bon ?

Dès les premières critiques à l'endroit de son projet de modification, la ministre Maltais laissait entendre qu'en raison de son parcours, bien finE serait celui ou celle qui pourrait lui apprendre quelque chose sur la pauvreté. Maintenant, elle prétend que personne ne comprend son projet. Avec de telles présomptions, on est en droit de se demander : à quoi bon tenir des consultations? Au final, devant un entêtement aussi incompréhensible que surprenant de la part de la ministre, l'enjeu aujourd'hui est peut-être de dénicher celui ou celle qui trouvera la manière de lui faire entendre raison.



La conférence de presse du 10 avril 2013. Sur la photo: Gaétan Châteauneuf, représentant de la CSN, Danielle Casara, représentante de la FTQ, Alexa Conradi, présidente de la FFQ, Joan Tremblay, présidente du Collectif, Robin Couture, porte-parole du Collectif, Amélie Châteauneuf, porte-parole du FCPASQ, Denise Boileau, vice-présidente du SFPQ et Pierre Jobin, vice-président de la CSQ. Carolle Dubé, présidente de l'APTS et Martine Desjardins, présidente de la FEUQ, étaient également présentes.

Au Québec, 750 000 personnes ne couvrent pas leurs besoins de base

UN SCANDALE QU'ON NE PEUT PLUS IGNORER

Côte-Nord

Des pas de plus dans la lutte aux préjugés

Toujours en mouvement, la tournée *Un SCANDALE qu'on ne peut plus ignorer* s'est arrêté sur la Côte-Nord pour deux journées de réflexion sur les inégalités et les préjugés liés à la pauvreté.

Des réalités méconnues

Le 20 mars dernier, à Baie-Comeau, une vingtaine de personnes ont participé à la formation *Une histoire d'inégalités, une histoire de préjugés*. La journée a débuté par une conférence de presse, à laquelle ont pris part Denise Fournier du Regroupement des femmes de la Côte-Nord, Michel Savard, de la Table des groupes populaires de Baie-Comeau, Anne Gagné, de la Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord et Robin Couture, porte-parole du Collectif. Les porte-parole ont insisté sur le fait qu'au Québec, une personne sur dix au Québec vit « dans le rouge » et que, malheureusement,

cette situation n'épargne pas la Côte-Nord. Le boom économique que vit présentement la région entraîne une pression à la hausse sur le coût de la vie, qui affecte de nombreux ménages et, en premier lieu, les femmes. La pénurie de logements est bel et bien réelle, tout comme les inégalités entre les municipalités et territoires. Cela, peu de gens le savent.

Le Québec malade de pauvreté

Un thème s'est profilé tout au long de la journée : *le Québec malade de pauvreté*. Les participantEs ont d'abord observé les symptômes de la pauvreté, avant de s'interroger sur ses causes et de s'intéresser aux « remèdes », c'est-à-dire aux solutions à envisager pour l'éliminer.

Un Québec malade de pauvreté, comment peut-on soigner ça ? C'est un « buffet des

inégalités » qui a introduit cette question; en effet, les participantEs ont pris le statut social (et le budget qui vient avec !) de différentes personnes dans la société pour le dîner. Voir des assiettes abondamment garnies et d'autres à moitié vides, permettait de saisir rapidement où, dans l'échelle sociale, chacunE se situait. Par la suite, les « escaliers roulants », une image forte provenant de personnes en situation de pauvreté et permettant de mieux comprendre les impacts des inégalités, ont été mis à profit avec les participantEs. L'exercice a permis de constater que certaines initiatives prônant de saines habitudes de vie, même si elles visent une amélioration de la situation, peuvent augmenter les inégalités par la pression sociale et la culpabilisation chez les plus pauvres qu'elles entraînent.

À partir de ce constat, une solution principale a été mise de l'avant pour contrer la dynamique des escaliers : augmenter les revenus des gens qui en ont le moins ! Une révision de la fiscalité, par l'ajout d'un ou de plusieurs paliers d'impôt par exemple, pourrait permettre une meilleure redistribution de la richesse. D'autres idées, comme la fin de l'évasion fiscale et l'application de la taxe Tobin, ont également été suggérées. Plusieurs ont insisté sur le fait qu'il fallait respecter la diversité et les réalités des régions. En ce sens, les solutions mur à mur ne semblent pas très adéquates. CertainEs ont cependant souligné les dangers de la décentralisation si celle-ci n'est pas accompagnée de mesures nationales significatives. Pour ces personnes, il est clair que les régions et les territoires ne peuvent mener seuls la lutte contre la pauvreté. Finalement, beaucoup ont souhaité un plus grand engagement citoyen. Une plus

(suite en page 4...)



Sur la photo: Denise Fournier, coordonnatrice du RFCN, Michel Savard, coordonnateur de la TGPBC, Robin Couture, porte-parole du Collectif et Anne Gagné, coordonnatrice de la TROC-CN.

La lutte à l'insécurité alimentaire passe par la lutte à la pauvreté

C'est à Sorel-Tracy que la tournée *Un SCANDALE qu'on ne peut plus ignorer* s'est arrêtée le 21 mars dernier, dans le cadre du Forum sur la sécurité alimentaire organisé par la Table de concertation « Agir pour la sécurité alimentaire dans le Bas-Richelieu ». Les participantEs étaient invitéEs à réfléchir sur les liens entre pauvreté et insécurité alimentaire, par l'entremise de présentations et d'ateliers.

Pour la Table, il y a situation de sécurité alimentaire lorsque l'ensemble des conditions suivantes est rempli :

- Toute une population a accès en tout temps et en toute dignité à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à coût raisonnable et acceptable au point de vue social et culturel.
- Les individus et les familles ont un pouvoir d'achat adéquat.
- Les individus et les familles ont accès à une information simple et fiable qui confère des habiletés et qui permet des choix alimentaires éclairés.

- Comme nation, on se donne le droit à la souveraineté alimentaire. (Bourassa et Tremblay, 2010)

Les organisateurEs ont utilisé le jeu *Sur la corde raide* comme outil de sensibilisation. À partir de la situation de Catherine et Luc, qui forment un couple de 53 et 56 ans à l'aide sociale dans le jeu, une mise en scène a montré les difficultés auxquelles ils doivent faire face, mois après mois, pour tenter de survivre. Cela a servi à illustrer, d'une part, l'impossibilité pour les personnes en situation de pauvreté de couvrir leurs besoins de base et, d'autre part, que l'alimentation est trop souvent le premier élément coupé dans le contexte d'un budget aussi serré.

Les causes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire dépassent de loin la simple volonté des individus. Les panélistes et les participantEs ont reconnu qu'il faut agir sur la pauvreté pour pouvoir éliminer l'insécurité alimentaire. L'après-midi a été consacré à la recherche d'actions à mettre en œuvre dans la région afin de lutter contre l'une et l'autre.

(...suite de la page 3) grande mobilisation et davantage de dénonciations publiques et collectives entraîneraient une plus grande pression sur les éluEs, peu importe leur palier de gouvernement. Cette implication semble le gage de toute avancée.

Quelques heures

Sur la corde raide

Le lendemain, une vingtaine de personnes de Sept-Îles ont bravé le mauvais temps pour voir des représentantEs de la communauté se prêter au jeu *Sur la corde raide*. Ainsi, Rodrigue Vigneault, président de la Commission scolaire du Fer, Martial Lévesque, conseiller municipal, Jean Vollant, directeur des services sociaux d'Uashat/Malotienam, Réjean Porlier, président national des technologues d'Hydro-Québec et l'ex-conseillère Louisette Doiron-Catto ont pris, l'espace d'une heure, la place d'une personne en situation de pauvreté. L'activité a permis de constater que même la meilleure mise en situation se heurte rapidement aux réalités régionales. L'avertissement, répété maintes fois, a été entendu : « sur la Côte-Nord, tout coûte plus cher. Il faut compter 25 % de plus. »

L'expérience a été enrichissante, notamment pour Rodrigue Vigneault qui, au moment du bilan, a affirmé « voir un aspect de la réalité que je n'avais pas dans ma lorgnette », celui de la pauvreté. Au final, il a été suggéré que l'activité



Sur la photo: Jean Vollant, Réjean Porlier, Rodrigue Vigneault, Martial Lévesque et Louisette Doiron-Catto

soit reprise pendant et après les prochaines élections municipales, afin que les éluEs aient toujours la pauvreté en tête.

Lutte aux préjugés

Les participantEs se sont par la suite penchés sur la question des préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et sur les pistes d'action pour lutter efficacement contre eux. Le sujet avait été effleuré la veille à Baie-Comeau. Voici des pistes de solution évoquées durant les deux journées de formation.

Pour les participantEs, la première étape pour lutter contre la pauvreté, c'est de prendre conscience de ses propres préjugés. Il a aussi été suggéré de faire une vigilance constante afin de défaire les discours de « cuisine ». Afin de développer la conscience sociale, une idée d'action originale a été suggérée à Sept-Îles : organiser une exposition de photos réalisées par des jeunes sur les impacts sociaux des préjugés.

Pour lutter contre les préjugés, il faut aussi se mobiliser. La force du nombre n'est jamais à négliger. Organisations nationales et médias sociaux pourraient être mis à contribution afin d'agir à grande échelle. L'idée d'une campagne nationale de lutte aux préjugés, qui inclurait des moyens créatifs et des témoignages de personnes en situation de pauvreté, a été évoquée afin de changer l'opinion publique. Enfin, il faut sensibiliser les parlementaires et les décideurEs. Certaines lois contribuent à la discrimination et doivent par conséquent être modifiées.

À Sept-Îles, les participantEs ont souligné l'importance de lutter AVEC les personnes en situation de pauvreté contre les préjugés, parce que leur participation fait une différence, comme elle l'a fait durant cette journée de formation. Dans le contexte actuel de pertes d'emploi et de surendettement, les groupes présents affirment être prêts à se concerter pour lutter contre la pauvreté et à être les « porte-étendard de [leur] région ».

Projet de modification du règlement d'aide sociale

Un appauvrissement certain et impossible à accepter

Québec, 10 avril 2013 – En conférence de presse ce matin, plusieurs organisations nationales et syndicales membres du Collectif pour un Québec sans pauvreté ainsi que le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) ont exigé que la ministre Agnès Maltais abandonne une fois pour toutes son projet de modification au règlement d'aide sociale. Ses aménagements annoncés la veille n'ont pas atténué leur opposition, qui se fonde sur leur refus d'accepter l'appauvrissement certain que ce projet entraînera.

Depuis sa publication le 27 février, le projet de la ministre a entraîné une véritable levée de boucliers. Les critiques, inquiétudes et désaccords à l'égard de ce projet ont été entendus maintes fois. Ce matin encore, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des femmes du Québec (FFQ), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) – tous des membres du Collectif pour un Québec sans pauvreté – et le FCPASQ ont exigé le retrait de ce projet. D'autres organisations nationales étaient aussi présentes pour les appuyer. « L'opposition est forte et large. Mais surtout, elle est déterminée. La protestation collective n'a rien perdu de son ampleur et la raison en est fort simple : personne ne croit, malgré ses prétentions, que la ministre sera capable de "n'échapper personne", pour reprendre son expression », d'affirmer Joan Tremblay, présidente du Collectif.

Une crainte fondée

Depuis quelques semaines, sur toutes les tribunes, la ministre Maltais ne cesse de demander qu'on lui fasse confiance et affirme qu'elle « n'échappera personne ». Cette expression, qu'elle a répétée hier avec conviction, cache une réalité pourtant évidente : des prestataires de l'aide sociale vont s'appauvrir et, par conséquent, s'éloigner encore plus de la réalisation de leurs droits.

Pour le Collectif, ces dires ne sont pas sans en rappeler d'autres, lors de l'implantation du crédit d'impôt pour solidarité. En effet, l'Agence du revenu du Québec et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale garantissaient alors que tous les moyens allaient être pris afin que l'ensemble des personnes assistées sociales reçoivent ledit crédit. Or, récemment, la ministre Maltais avouait qu'environ 30 % des personnes assistées sociales ne recevaient toujours pas le crédit d'impôt pour solidarité, qui peut pourtant bonifier de 900 \$ leur maigre revenu annuel. « Devant un tel aveu, la promesse de la ministre semble irréaliste. Il est clair que des personnes seront échappées. Et une personne échappée, c'en est une de trop. », d'insister Robin Couture, porte-parole du Collectif.

Le Collectif exhorte donc, à nouveau, la ministre à abandonner son projet, à maintenir les prestations à la même hauteur et à aller de l'avant avec ses mesures d'accompagnement et d'employabilité, tout en offrant un supplément aux personnes qui s'y engageront. Voilà une solution qui pourrait, comme celle de la ministre, être « à coût nul », mais qui possède un avantage indéniable : celui de ne pas jouer avec la santé et la dignité des personnes. Finalement, le Collectif estime que la bonification du soutien aux personnes seules annoncée hier par la ministre constitue un pas dans la bonne direction. « Cependant, la bonification promise ne rend pas le projet actuel plus acceptable », de conclure M. Couture.

La publication de *La Soupe au caillou* est rendue possible grâce à la contribution financière du Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert (CAPMO)



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec (QC), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca